

DEPARTEMENT DU CHER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

Séance du mardi 28 janvier 2025

Nombre de Conseillers : 13
Afférents au Conseil : 13
Présents : 08
Votants : 10

Date de la convocation : 22 janvier 2025

Date d'affichage : 22 janvier 2025

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Excusés avec pouvoir : Christelle JOIE pouvoir à Marina DUPUY, Julien JOURDAINE pouvoir à Mireille CHARBY.

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE, Jean-Michel CAREL, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Michel CANTENEUR

DELIBERATION N° 2025-06**OBJET : Indemnisation de sinistre – Cloison salle de tennis de table**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une cloison en placard dans la salle de tennis de table a été endommagé accidentellement lors d'une manifestation sportive par Monsieur Paquet Philippe assuré auprès de la mutuelle MAIF. Une déclaration a été émis auprès des assurances des deux parties : Groupama pour la collectivité et MAIF pour l'autre partie.

Un devis a été établi pour un montant total de 630.00 € TTC par la société SOGEB 131 rue Ernest Mallard 18200 Saint-Amand-Montrond.

L'indemnisation a été réceptionné en mairie sous forme de chèques de l'assurance MAIF d'un montant de 555.00 € et de 75.00 €.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'encaissement de ce chèque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'encaisser les chèques d'un montant de 555.00 € et de 75.00 € correspondant au remboursement du sinistre susmentionné.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 28 janvier 2025

Le secrétaire de séance
Michel CANTENEUR



Le Maire,
Marina DUPUY



MAIRIE DE VALLENAY
78 (Che)